



COMPTE RENDU

Réunion du 10 janvier 2017

Rencontre thématique APE – Ien - Ville

Présents :

Dominique Colombel, Maire adjointe à la vie scolaire et périscolaire
Catherine Gauzeran, Maire adjointe à la jeunesse
Anne Olivier, Directrice enfance, jeunesse et sport
Hannah HIRZT, Chef du service enseignement
Catherine Scagni, Chef du service des sports
Cédric Klein, Conseiller municipal délégué à la vie scolaire
Représentants des parents d'élèves des écoles du Nord et du Sud de Bois-Colombes

Thèmes abordés :

- Les parcours éducatifs actuellement en place
- La sectorisation scolaire actuelle et future
- L'informatique

Les parcours éducatifs actuellement en place

Les activités aquatiques

Rappel sur l'organisation actuelle :

GSM : 16 séances

CP : 16 séances

CE1 : 24 séances

CE2 : 32 séances

CM1 : 8 séances

CM2 : 8 séances

Tous les élèves de Gramme, Saint-Exupéry, Jules Ferry et la Cigogne disposent d'un car pour les trajets aller-retour de l'école au centre aquatique.

Problèmes :

- les enfants passent actuellement très peu de temps dans l'eau afin de respecter les horaires des cars (20-25 min / séance)
- le temps d'habillage et de déshabillage est effectué dans la précipitation
- certaines classes rentrent en retard à l'école après la séance de piscine

Il est donc envisagé de réduire le nombre de séances pour les CE1 et les CE2 afin de pouvoir rallonger les temps de présence dans l'eau et d'améliorer l'organisation actuelle ainsi que les déplacements.

De plus, les stages de remise à niveau pour les quelques enfants ayant des difficultés à nager en CM2 seront développés (à fin décembre 2016, 73% des CM2 savaient déjà nager).

Pour rappel, selon l'Education Nationale, chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'un total de 30 séances de piscine sur l'ensemble de sa scolarité, ce qui est plus que largement le cas à Bois-Colombes.

Nous attendons les propositions de la municipalité quant aux nouvelles dispositions pour la rentrée prochaine.

Les activités terrestres

Rappel sur l'organisation actuelle :

GSM : 16 séances

CP : 32 séances

CE1 : 32 séances

CE2 : 32 séances

CM1 : 32 séances

CM2 : 32 séances

Pas de changement prévu.

Les classes de découverte

A ce jour, une étude a montré que sur tous les élèves de CM2, seulement 50% sont partis en classe de découverte au moins une fois durant leur scolarité.

Afin de permettre à un plus grand nombre d'enfants de pouvoir en bénéficier, la municipalité propose de limiter les classes de découverte à un seul niveau, à savoir le CE2, à compter de la rentrée prochaine.

Cette proposition sera faite aux enseignants, nous attendons donc le retour de la municipalité à ce sujet.

Les études surveillées

Problème : le nombre d'enseignants souhaitant diriger les études est très faible. L'organisation actuelle n'est donc pas adaptée aux élèves.

Un groupe de travail va être mis en place afin de réfléchir à un nouveau fonctionnement avec les enseignants, la municipalité et l'éducation nationale. Les représentants des parents d'élèves seront ensuite consultés.

Le projet éducatif de territoire

Celui-ci recense toutes les activités et projets pédagogiques proposés par les écoles et le périscolaire. Il a été convenu, lors de cette réunion, de ne pas revenir sur son contenu.

La sectorisation scolaire actuelle et future

Bois-Colombes Sud :

Quartier des Bruyères : 4^e phase à venir, prévoir réaménagement de la sectorisation actuelle pour la Cigogne et Pierre-Joigneaux.

Bois-Colombes Nord :

Agrandissement de Saint-Exupéry : rentrée 2017

ZAC Pompidou : livraison 2018/2020

ZAC le Mignon : livraison 2018/2020

prévoir réaménagement de la sectorisation actuelle pour Gramme, Saint Exupéry et Jules Ferry

Planning prévisionnel de la municipalité :

1^{er} trimestre 2017 : rencontre des partenaires

2^e trimestre 2017 : 2eme temps de travail

Décembre 2017 : transmission à l'inspection académique

Janvier 2018 : vote du conseil municipal et communication aux familles

Objectifs :

- assurer une bonne répartition des élèves entre les écoles de la ville
- faire correspondre le secteur maternel et le secteur élémentaire
- uniformiser le plus possible les distances domicile-école
- veiller à la mixité sociale

L'informatique

Observations :

- il y a actuellement 2-3 TNI par école
- les 'lighthouse' sont trop peu utilisés
- les salles informatiques sont vétustes et pas à l'ordre du jour
- il y a des classes mobiles dans toutes les écoles élémentaires

Objectif :

- câblage
- mise en conformité des réseaux
